

Démarche : Jardins de rue - Edition 2026

Organisme : Direction des services techniques

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

La Ville de La Riche propose à ses habitants de participer à la végétalisation de l'espace public grâce au dispositif « Jardins de rue ».

Celui-ci permet d'installer, gratuitement et sans but lucratif, des plantations au pied des façades donnant sur la rue, afin de favoriser la nature en ville, lutter contre les îlots de chaleur et soutenir la biodiversité.

Ce dispositif est ouvert à toute personne habitant dans une des rues éligibles. Une fois la candidature déposée par le biais du présent formulaire, les demandes sont étudiées par la Direction des services techniques pour garantir la sécurité, l'accessibilité des trottoirs et la bonne intégration dans l'espace public.

En devenant acteur de ce dispositif, chacun peut contribuer concrètement à un cadre de vie plus vert et plus agréable ?

Présentation du dispositif "Jardins de rue"

La Ville de La Riche propose aux habitants de participer à la végétalisation de l'espace public grâce au dispositif « Jardins de rue ».

Ce permis permet d'installer, gratuitement et sans but lucratif, des plantations au pied des façades donnant sur la rue, afin de favoriser la nature en ville, lutter contre les îlots de chaleur et soutenir la biodiversité.

Ce dispositif est ouvert à toute personne habitant dans une des rues éligibles. Une fois la candidature déposée par le biais du présent formulaire, les demandes sont étudiées par la Direction des services techniques pour garantir la sécurité, l'accessibilité des trottoirs et la bonne intégration dans l'espace public.

En devenant acteur de ce dispositif, chacun peut contribuer concrètement à un cadre de vie plus vert et plus agréable ?

Adresse mail

Confirmez votre adresse mail

Adresse postale

Je confirme que j'habite dans une des rues énoncées ci-dessous.

- Rue de la Mairie,
- Rue du Plessis,
- Rue des Hautes Marches,
- Route de St Genouph,
- Rue Charles de Gaulle,
- Rue René Cassin,
- Rue Jean Monnet,
- Rue Joachim du Bellay,
- Rue Georges Méliès.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je prends connaissance du règlement intérieur du dispositif "Jardins de rue".

J'ai lu et j'accepte les conditions énoncées dans le Règlement du dispositif "Jardins de rue".

Votre candidature sera instruite dans un délai de deux mois à compter de la clôture de l'appel à candidature. Pendant cette phase, les services techniques de la Ville de La Riche réaliseront une étude de faisabilité portant notamment sur :

- la compatibilité du projet avec la vocation du domaine public ;
- la largeur du trottoir (un passage libre d'au moins 1,40 mètre doit être préservé après plantation) ;
- la sécurité et l'accessibilité de l'espace public.

Vous recevrez une réponse (favorable ou défavorable) à l'issue de cette étude.

En cas de réponse favorable, un arrêté individuel vous sera notifié. Une fois la fosse créée par les services de la Ville, vous serez responsable de l'entretien régulier du dispositif de végétalisation implanté sur le domaine public. Il vous incombera de veiller à la bonne tenue de l'espace végétalisé, dans le respect des règles de sécurité, de salubrité et d'esthétique définies par la charte de végétalisation annexée à l'arrêté.

Vous demeurerez seul responsable de tout dommage matériel ou corporel susceptible d'être causé à des tiers du fait :

- de l'installation du dispositif ;
- de son entretien ;
- du de son défaut d'entretien.

A ce titre, vous devez souscrire et maintenir en vigueur une assurance en responsabilité civile, couvrant les éventuels préjudices liés à l'usage du domaine public. Cette garantie est généralement incluse dans votre contrat d'assurance habitation.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'accepte que mes données à caractère personnel soient collectées conformément aux conditions énoncées ci-dessous.

En candidatant au dispositif "Jardins de rue", j'autorise la Ville de La Riche à collecter mes nom, prénom, adresse mail, adresse postale et numéro de téléphone.

La collecte de données à caractère personnel est fondée sur l'article 6, paragraphe 1, b) du Règlement général relatif à la protection des données (traitement nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution des mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci). Les données collectées ne visent qu'à attester l'identité et la qualité de la personne concernée, ainsi qu'à recueillir ses coordonnées afin de pouvoir la contacter ultérieurement (ex. : établissement et gestion des autorisations d'occupation temporaire du domaine public). Les données personnelles collectées sont conservées uniquement par la Ville de La Riche. Elles ne peuvent faire l'objet

Jardins de rue - Edition 2026

d'un transfert à un tiers, ni d'un usage commercial par des partenaires ou prestataires de la Ville de La Riche.

Conformément à la réglementation en vigueur, je suis informé que je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'un droit à la portabilité et d'un droit de définir le sort de mes/ses données après décès relativement à l'ensemble des données me concernant ou concernant la personne susmentionnée. Je dispose également d'un droit de retirer à tout moment mon consentement, sans conséquence pour la licéité des traitements effectués préalablement à ce retrait. Je peux exercer l'ensemble de ces droits en écrivant à dpo@recia.fr. Je dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Cochez la mention applicable

Oui

Non